

**Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2021**

Régulièrement convoqué le 6 octobre 2021, le conseil municipal s'est réuni le 11 octobre 2021 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

**Présents :** Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET, Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

**Excusé :** néant

Mme Michèle DORIN est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 30 août 2021 a été approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

• **Recensement 2022**

Le conseil décide de nommer Madame Lacourtablaise coordonnateur communal pour les opérations de recensement qui auront lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. La commune doit procéder au recrutement d'un agent recenseur chargé des opérations de collecte sur le terrain. Il est décidé d'ajouter une information sur la Gazette municipale qui doit sortir dans la semaine afin de solliciter les éventuels candidats habitant la commune. Pour rappel : l'agent recruté doit avoir moins de 67 ans et être disponible en janvier et février 2022.

• **Redevance RODP**

La RODP signifie Redevance d'Occupation du Domaine Public. Elle est percevable annuellement par les collectivités pour la mise à disposition d'une partie de leur domaine public (Sydesl et Orange dans le cas de Saint Pierre). Pour l'année 2021 et suivant les données du patrimoine, la redevance 2021 s'élève à 955.55 € selon les artères de communications suivant :

En aérien : 14.981 Kms X 55.05 € = 824.70 €

En souterrain : 2.836 Kms X 41.29 € = 117.09 €

Emprise au sol : 0.50 Kms X 27.53 € = 13.76 €

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à émettre un titre ou avis de somme à payer qui sera adressé à Orange. La redevance encaissée sera ensuite reversée au SYDESL en 2022.

- **Convention AMAP**

La convention avec l'AMAP pour la mise à disposition du hangar communal le mardi soir arrivant à échéance, une nouvelle convention doit être signée. Le conseil décide à l'unanimité de la reconduire à l'identique et de maintenir le tarif annuel à cent euros.

- **Rythmes scolaires**

Après délibération le conseil accepte à l'unanimité le renouvellement du rythme scolaire sur 4 jours par semaine les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Cette organisation avait été mise en place dès septembre 2017.

- **Contrat Agence postale**

Le poste à durée indéterminée actuel n'étant plus pourvu, le conseil décide à l'unanimité de le supprimer. Il décide ensuite de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps partiel et un poste d'adjoint technique territorial à temps partiel sur 12 heures par semaine.

- **Contrat entretien chauffage**

NJTech n'a pas encore renvoyé de proposition de contrat pour l'entretien des pompes à chaleur. Le conseil décide de voir s'il peut obtenir un autre devis ailleurs pour pouvoir comparer. Le sujet sera à débattre au prochain conseil.

- **Inscription d'amortissement**

La Trésorerie de Cluny nous a fait remarquer que nous n'avions pas assez de crédits pour les amortissements sur notre budget primitif 2021. Le conseil accepte à l'unanimité de procéder à la modification budgétaire nécessaire pour l'augmentation des crédits d'amortissements.

- **Questions diverses**

✓ Atelier MacGyvers :

L'atelier d'auto-réparation organisé par l'équipe des MacGyvers est prévu le 23 octobre 2021. La commune prendra à sa charge les repas des bénévoles.

✓ Repas de fin d'année du CCAS :

Le conseil débat sur la question de proposer un repas collectif ou des colis. Le choix sera laissé aux intéressés. Une réunion de la commission concernée est programmée le 26 octobre 2021 à 19h.

✓ Journée boudin :

Suite au changement de bureau de l'association Saint Pierre en Fleurs et à la décision du nouveau bureau d'organiser la journée boudin 2021 les 27 et 28 novembre, plusieurs élus des communes environnantes, ayant eu l'information, ont déjà indiqué au maire qu'ils seraient présents. La question de leur accueil devra être débattue avec les membres de l'association.

✓ Boulangerie :

Le nouveau boulanger ayant émis l'idée de repeindre la devanture, une demande de travaux doit être déposée en ce sens auprès de la mairie. Par ailleurs, après l'animation prévue pour Halloween, il propose l'organisation d'un marché de Noël le 12 décembre 2021. Le conseil trouve l'idée intéressante et accompagnera la démarche.

Des devis pour l'installation de gardes corps devant le magasin doivent être demandés.

✓ Budget 2022

Afin de préparer le budget 2022, notamment en ce qui concerne les prévisions de travaux dans les bâtiments appartenant à la commune, une réunion de la commission concernée est prévue le 18/10/2021 à 20h. L'ensemble des élus est invité à faire passer les éventuels devis des travaux à envisager pour 2022.

✓ Sécurité et limitations de vitesse

Les services concernés vont nous envoyer des modèles de panneaux de sécurité.

✓ Carrefour de La Croix La Dame

Certains endroits de la route étant « creux », le nécessaire devrait être fait avant les grands froids pour éviter l'apparition de plaques de verglas rendant certaines parties accidentogènes.

✓ ONF rendez-vous avec Mr Eggenpieler :

En réponse à la demande de rendez-vous de Mr Eggenpieler, la date du 20 octobre à 17h lui sera proposée.

✓ Fibre et passage des câbles :

A plusieurs endroits, les câbles pour la fibre passent dans les branches des arbres avec le risque qu'au moindre coup de vent le fil soit cassé. Le maire prendra contact avec les équipes pour leur demander de dégager les branches présentant un risque pour les fils.

✓ Voirie :

Une réunion de la commission élargie est programmée le 20/10/2021.

✓ Vœux du maire

La date est fixée au 9 janvier 2022

✓ Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie aura lieu à Saint Pierre le dimanche 14 novembre 2021. Nous prendrons contact avec le responsable de la clique pour savoir s'ils ont repris leurs interventions et s'ils peuvent venir le 14 novembre 2021.

✓ Dossier Faeder

Le dossier n'est pas encore complet mais les éléments manquants vont être renvoyés prochainement.

✓ Compteur d'eau lotissement :

La question est posée de savoir si les frais de déplacement du compteur d'eau jusque sur la parcelle de l'acheteur est aux frais de l'acheteur ou à ceux du vendeur donc de la commune. La question sera posée rapidement.

✓ Garderie scolaire :

48 enfants transitent par la garderie de Saint Léger et la question se pose d'ouvrir un autre lieu de garderie afin de décharger Saint Léger. Julie Jugnet sollicite l'autorisation du conseil pour l'utilisation d'une des cours d'écoles de Saint Pierre à cet effet. Le conseil accepte à l'unanimité.

✓ Sirtom

La gestion des déchets évolue rapidement.

- De nouvelles consignes de tri seront données en février 2022 au plus tard (nouvelles consignes pour les pots de yaourt par exemple...)
- La gestion des bio déchets sera mise en place en 2022
- Les cartouches d'encre usagées peuvent être rapportées en déchetterie et le Sirtom reversera 1€ à Enfance et Partage toutes les 10 cartouches.

✓ Employés communaux

Les entretiens annuels sont en cours. Il est décidé de reconduire la prime de fin d'année de Monsieur Rotival. Compte tenu du récent changement de grade de Madame Lacourtablaise, le conseil décide de ne pas lui accorder de prime cette année.

En raison des services importants rendus à la commune par Monsieur LUCA Louis, le conseil décide de lui octroyer un bon cadeau de 200€ en fin d'année. Un bon cadeau de 150 € sera offert également à Cyril pour le remercier pour la gestion de la salle communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.